Imprimerie et bureaux de la Tribune de Genève S. A. 1204 Genève/GE

Architectes

A. Lozeron (†), M. Mozer, R. Koechlin, SIA, Genève; Responsable de la coordination et des travaux : O. Henchoz

SCHWEIZER ARCHITEKTUR ARCHITECTURE SUISSE ARCHITETTURA SVIZZERA

Ingénieurs

Génie civil: E. Pingeon & Cie,

Genève

Installations:

H. Rigot & S. Rieben,

Genève

Coordonnées topographiques

117.600 / 499.700

Conception

1966-1968

Réalisation

1969-1971



Photo C. Bergholz

Programme

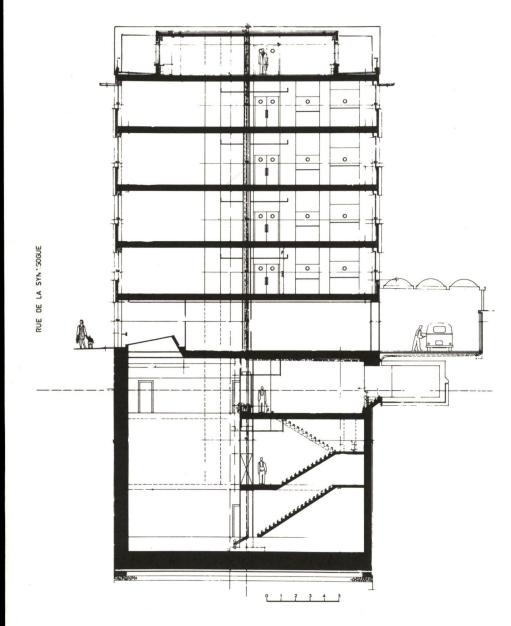
La nouvelle rotative de La Tribune de Genève nécessitait la création d'une vaste halle et de dépendances importantes pour sa mise en service. Cette halle a été conçue en sous-sol dans un espace correspondant à trois hauteurs d'étage. Elle est éclairée et visible depuis le trottoir extérieur, au niveau du rez-de-chaussée. L'expédition du journal occupe le rez-de-chaussée; elle est entièrement mécanisée et accessible aux véhicules

qui en assurent la distribution.

Les étages sont occupés par les services de l'imprimerie commerciale. L'attique est réservé aux bureaux de l'exploitation. Une seconde étape est prévue pour le réaménagement de l'administration, de la rédaction et des autres services du journal.

Caractéristiques

Prix au m3 (fin 1971): Fr. 294.-Cube SIA: 40 000 m³ Surface du terrain : 1 350 m² 1 350 m² Surface construite:



Construction

Structure: Les trois sous-sols sont construits à l'intérieur d'une enceinte moulée de 15 m. de profondeur

(niveau de l'eau : — 2 m. 50). Structure en béton armé avec dalles de 40 cm. d'épaisseur, évidées au moyen de gaines cylindriques

en tôle. Poteaux centraux en métal, pour en réduire l'encombrement.

Charges utiles des dalles des ateliers : 2500 kg/m².

Portées des dalles 6 m. x 9 m.

Equipements: Distributions verticales aux deux extrémités du bâtiment, soit : 2 escaliers, 3 monte-charges,

1 ascenseur.
Façades isolantes: vitrages combinés bois-métal et verre thermopan.
Climatisation complète des ateliers, de la halle rotative et des dépôts de papier.

Centrales techniques superposées dans les trois sous-sols, soit : cabine électrique avec transformateurs, centrale de climatisation et compresseur,

chaufferie et citerne à mazout.

Dans les ateliers : cloisons mobiles.

Alimentations électriques des machines par le sol, selon une trame de points de distribution intégrés dans la dalle.

Climatisation par demi-étage, permettant un réglage propre à chaque atelier.

Dans la halle de la rotative (48 m. x 8 m. x hauteur 12 m.): climatisation et distribution de l'air à basse vitesse par un mur-écran en panneaux perforés de 500 m². Installation de la rotative (150 tonnes) sur un socle de béton monté sur amortisseurs type AIR-LOC. Eclairage naturel par lanterneaux au niveau de la chaussée. Ces lanterneaux sont équipés de verres infrangibles. Décorations murales intégrées: André Gence.

Bibliographie
AS 4 / Novembre 1972



VERLAG — ÉDITIONS ANTHONY KRAFFT

